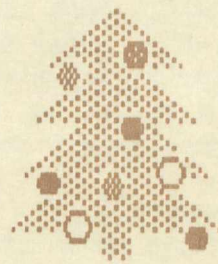
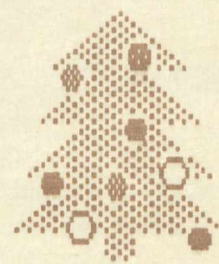
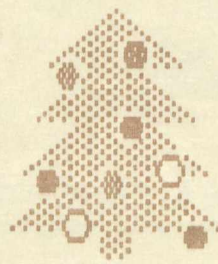
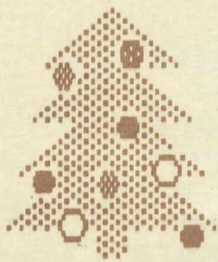
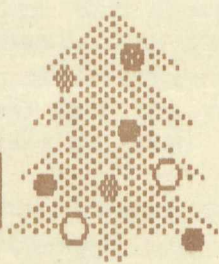


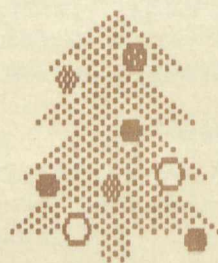
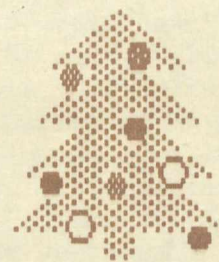
19 85



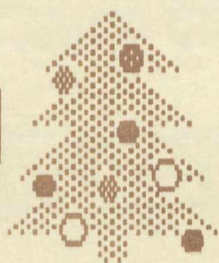
NOEL



NOEL



NOEL



BASSE GOUVERNE

Informations Municipales

Le Mot du Maire

RAPPORT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCES DES 2 SEPTEMBRE - 11 OCTOBRE - 22 NOVEMBRE 1985

Comme chaque année à pareille époque, chacun s'affaire aux derniers préparatifs de cette très belle fête qu'est Noël.

Pour nous, Municipalité, c'est l'occasion d'offrir à nos jeunes scolaires quelques spectacles de circonstance, c'est aussi l'occasion d'accueillir nos anciens autour d'une bonne table ou de leur rendre une simple mais chaleureuse visite, c'est encore l'occasion de faire un effort spécifique, en liaison avec le Bureau d'Aide Sociale, pour que les familles les plus dépourvues puissent partager la gaieté de tous.

J'évoquais dans mon propos, l'année passée, les difficultés d'un certain nombre de Goulainais face à la conjoncture économique. La situation n'a malheureusement fait que se détériorer en ce domaine et je partage l'inquiétude de nombreux concitoyens et concitoyennes.

Si je puis formuler un vœu, c'est d'abord que le chômage cesse sa progression dans notre pays. Si je me place sur le plan très local, je souhaite que notre zone d'activités, conjointement avec celle des communes voisines, puisse se développer et apporter, outre des ressources financières, des emplois tellement nécessaires. L'avis positif de la Commission Départementale d'Urbanisme Commercial quant à l'implantation d'un hypermarché, avec zone artisanale, devrait concourir à ce développement.

Je n'oublie pas notre centre bourg dont je souhaite également fermement le développement. La Municipalité a déjà manifesté sa réelle intention de l'aider et a engagé en ce sens des études précises.

Je terminerai, puisque nous parlons du bourg, en vous exprimant ma satisfaction de le trouver chaque soir enorgueilli par ces centaines de petites lumières blanches qui l'habillent si bien.

Puissent ces scintillements, apporter la joie dans vos coeurs et vous transmettre la chaleur communicative de Noël ainsi que toute espérance pour l'année nouvelle.

JOYEUX NOEL

et

BONNE ANNEE 1986

Le Maire,



S. POIGNANT

Informations Municipales

RAPPORT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCES DES 2 SEPTEMBRE - 11 OCTOBRE - 22 NOVEMBRE 1985

URBANISME - VOIRIE

REALISATION D'UN EMPRUNT

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de réaliser près de la CAISSE D'EPARGNE, un prêt d'équipement courant, d'un montant de 450.000 F, sur 15 ans et au taux revisable de 9,25 %, pour la réalisation des travaux de voirie 1985.

STATION DE LAGUNAGE

Il a été décidé, à l'unanimité, d'acquérir une parcelle de terrain nécessaire à la desserte de la station de lagunage.

ACQUISITION D'UNE PROPRIETE

Par 20 voix pour et 3 abstentions, il a été décidé d'acquérir la propriété des Consorts DE QUERAL, sise Place Saint Brice et cadastrée AL n° 83 et 283.

CONSTRUCTION DE VESTIAIRES SPORTIFS

Le Conseil Municipal précise que le coût de construction des vestiaires sportifs s'établit à : 328.398 F - hors honoraires d'architecte.

CARREFOUR DES ROUCHES

Suite à la réunion d'association des personnes publiques qui a eu lieu le 19 septembre 1985, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la modification du Plan d'Occupation des Sols en ce qui concerne le projet de réalisation de l'échangeur du Carrefour des Rouches.

LOTISSEMENT DES CHALLONGES - TRANSFERT DE L'ARRETE PREFECTORAL

Le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 3 abstentions, a approuvé le transfert des droits et obligations fixés par l'arrêté préfectoral autorisant le lotissement des Challonges, de Monsieur DE BOISSEGUIN à la Société "TERRE-OCEANE S.A.", renonçant subséquemment à exercer son droit de préemption.

PROGRAMME DE TRAVAUX DE VOIRIE - 1985 -

La SCREG a été déclarée moins disante lors de la Commission d'appel d'offres qui s'est réunie récemment pour l'ouverture des plis portant sur les travaux de voirie inscrits au Programme 1985.

LOTISSEMENT DES CHALLONGES - MODALITES DE VERSEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DU LOTISSEUR

Par 22 voix pour et 2 contre, le Conseil Municipal considérant l'accord du lotisseur de procéder à une avance financière à la commune sur le montant des participations dues au titre de l'opération, décide de reporter la date de réévaluation de ces participations.

Le Maire

Comme chaque année à pareille époque, chacun a allé-
rs aux dardiers préparatifs de cette très belle fête du
Noël.

Pour nous, Municipales, c'est l'occasion d'offrir
à nos jeunes scolaires quelques spectacles de circonstance,
c'est aussi l'occasion d'accueillir nos anciens autour d'un
bon repas et de leur rendre une simple mais chaleureuse visite,
c'est encore l'occasion de faire un effort spécifique, en liaison
avec le Bureau d'Aide Sociale, pour que les familles les plus
dépourvues puissent partager la joie de Noël.

L'événement dans nos propos, l'année passée, les diffé-
rences d'un certain nombre de Goussains face à la conjoncture
économique. La situation n'a malheureusement fait que se dégrader
sur ce domaine et je partage l'inquiétude de nombreux conci-
toyens et concitoyennes.

Si je puis formuler un vœu, c'est d'abord que le
changement cesse de progresser dans notre pays. Si je ne place
sur la place locale, je souhaite que notre zone d'activités,
conjointement avec celle des communes voisines, puisse se déve-
lopper et apporter, outre des ressources financières, des em-
plois réellement nécessaires. L'avis positif de la Commission
Départementale d'Urbanisme Commercial quant à l'implantation
d'un supermarché, avec zone artisanale, devrait conduire à
ce développement.

Je n'oublie pas notre dette pour tout ce que
également l'ensemble du développement. La Municipalité a déjà
manifesté sa légitime intention de l'aider et s'engage en ce sens
dans études précises.

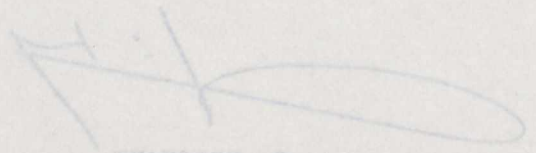
Je réaffirme, puisque nous parlons de Noël, en vous
expliquant la satisfaction de la trouver chaque fois renouvelée
par ces centaines de petites lanternes blanches qui illuminent
et placent.

Puisse ce scintillement, apporter la joie dans
vos coeurs et vous transmettre la chaleur communicative de Noël
ainsi que toute espérance pour l'année nouvelle.

JOYEU X NOËL

NOUVEAU ANNEE 1986

Le Maire,



B. TOIGNANT

ASSAINISSEMENT E.U.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le dossier de demande de subvention portant sur la suppression et le raccordement de la station du Grignon à la station de lagunage.

GARANTIE D'EMPRUNT A L'ASSOCIATION SYNDICALE DE L'ECHALIER

L'Assemblée Communale a décidé à l'unanimité d'accorder sa garantie à l'Association Syndicale de l'Echalier à propos de l'emprunt de : 100.000 F que doit souscrire l'Association sur 3 ans, près de la CAISSE D'EPARGNE DE NANTES, pour la réalisation des travaux de voirie préalablement au classement dans le domaine communal.

SYNDICAT D'ETUDES & DE PROGRAMMATION DU SECTEUR DES RIVES DE LA LOIRE

L'adhésion de BEHUARD, SAINT LAURENT DU MOTTAY & SAINT-SEBASTIEN SUR LOIRE au Syndicat d'Etudes a été acceptée à l'unanimité.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION

La modification des statuts visant à ramener à deux le nombre des délégués, a été approuvée à l'unanimité.

LOTISSEMENT DU PRE TURPIN

La rue de ce lotissement a été dénommée "Rue du Pré Turpin".

AFFAIRES SCOLAIRES

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal précise que le prix de l'accueil périscolaire est fixé à : 10 F de l'heure par enfant.

RESTAURATION SCOLAIRE

Suite au Conseil Municipal du 28 Juin et à l'augmentation autorisée, le prix des repas servis au restaurant scolaire du Grignon est fixé de la façon suivante pour l'année scolaire 1985-1986 :

- prix du repas réglé par la Commune à la SO NA SER 13,25 F
- prix du repas demandé aux familles 11,50 F
- participation communale par repas 1,75 F

La participation de la SO NA SER pour les repas servis à l'extérieur est fixée à : 0,83 F.

SURVEILLANCE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Par 20 voix pour et 3 abstentions, il a été créé un poste supplémentaire de surveillance de la restauration scolaire.

PERSONNEL COMMUNAL

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de créer un poste d'A.S.E.M. à temps incomplet compte-tenu de l'ouverture de la 7ème classe maternelle.

SIMAN - TRANSPORTS SCOLAIRES

L'additif à la convention conclue avec le SIMAN pour l'organisation des transports scolaires et se rapportant au Service 11 S - Lycée des Bourdonnières - a été acceptée à l'unanimité.

INFORMATIQUE

Par 18 voix pour et 4 abstentions, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer une convention avec l'Etat, à propos du matériel informatique attribué à BASSE-GOULAIN, au titre du "Plan Informatique pour Tous".

Une modification a également été adoptée par 20 voix pour et 2 abstentions à la convention conclue entre la Commune, l'Ecole Primaire du Grignon et le Club Informatique.

ECOLE PUBLIQUE DU GRIGNON

Le Conseil Municipal a pris acte de l'ouverture de la 7ème classe maternelle et de la 12ème classé primaire.

FINANCES

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1985

Par 20 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal a approuvé le Budget supplémentaire 1985 de la Commune qui s'équilibre, en Dépenses et en Recettes, de la façon suivante :

- * Section de Fonctionnement + 651.476,49 F
- * Section d'Investissement + 2.107.190,18, correspondant en grande partie aux restes à réaliser sur les programmes 1984.

Le Budget Supplémentaire 1985 du Service Assainissement a été voté par 20 voix pour et 2 abstentions et s'équilibre à la somme de : + 428.866,66 F en Section d'Investissement. La section de Fonctionnement reste inchangée vis à vis du Budget Primitif.

DIVERS

E.D.F. G.D.F.

Il a été décidé à l'unanimité, de modifier le contrat de fourniture de gaz portant sur le Groupe Scolaire du Grignon et de souscrire un contrat avec E.D.F. pour l'alimentation en énergie électrique de la station de lagunage.

PROPRIETE DE LA HERDRIE

Le projet de convention entre HAUTE-GOULAIN & BASSE-GOULAIN et se rapportant à l'utilisation de la propriété de la Herdrrie a été accepté à l'unanimité.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

A l'unanimité, il a été décidé de modifier les statuts du Syndicat Intercommunal de Lutte contre l'Incendie.

DROIT DE LICENCE DES DEBITS DE BOISSONS

Par 21 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal a fixé le droit de licence des débits de boissons, dite de "Plein Exercice" à 150 F.

BUDGET 1985

Un transfert de crédits de : 700.000 F a été opéré du compte 210 au compte 212 en Dépenses d'Investissement, pour faire face aux achats immobiliers.

Par 19 voix pour, 2 contre et 2 abstentions, le Conseil Municipal a modifié l'intitulé du programme d'investissement "232-8" (Extension Préau Rugby) en : 232-8 Extension des bâtiments du terrain de Rugby.

C.A.R.A. - CONTRAT D'AMENAGEMENT RURAL ET D'ANIMATION.

Par 21 voix pour et 3 abstentions, il a été décidé de conclure, avec la Ville de Vertou et dans le cadre du C.A.R.A, une convention portant sur la mise en place d'un "minibus" destiné à desservir les personnes des secteurs isolés de la Commune, en priorité les personnes âgées.

TELEMATIQUE

Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, l'avenant prolongeant de deux ans le contrat conclu l'an passé pour relier le minitel de la Mairie au système télématique mis en place par la Ville de Nantes. Il est rappelé que le minitel est à la disposition des usagers, en Mairie.

ABONNEMENTS DE LA MAIRIE - REGULARISATION

Par 22 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal a décidé de procéder à une régularisation comptable des abonnements de la Mairie, certains de ceux-ci débutant antérieurement au vote du Budget Primitif.

LUTTE CONTRE LES TAUPES

Le Conseil Municipal par 22 voix pour et 2 abstentions a accepté la candidature de Monsieur BODET Christian pour effectuer la lutte contre les taupes sur le territoire de Basse-Goulaine et a fixé les modalités financières s'y rapportant.

ECOLE DE MUSIQUE

Par 21 voix pour et 3 abstentions, il a été donné un accord de principe pour garantir un emprunt, d'un montant maximum de 20.000,00 F que doit contracter l'école de Musique afin d'acquérir un piano neuf.

INFORMATIQUE

Le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 1 abstention, a décidé de conclure un contrat de maintenance pour l'équipement informatique de la Mairie.

ASSURANCES

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le contrat proposé par la SAMDA pour l'assurance du PEUGEOT J 5.



Les Finances Communales

Lors de sa séance publique du 22 novembre 1985, le Conseil Municipal a délibéré sur le Budget Supplémentaire de 1985, tant sur les comptes de fonctionnement que sur ceux de l'investissement.

Le budget prévisionnel de 1985 pour les comptes de "fonctionnement" d'un montant global de : 10 006 953 F a quelque peu été actualisé, en fonction de l'excédent de fonctionnement que faisait apparaître le Compte Administratif de 1984. Celui-ci, d'un montant de : 651 476 F correspond au "fond de roulement" qui a été nécessaire pour couvrir les dépenses contractées avant le vote du Budget Primitif de 1985. Une partie de cette somme a été réinjectée sur les comptes de la section "fonctionnement" soit la somme de : 491 476 F. Le solde, pour un montant de : 160 000 F a été versé à la section "Investissements" et permet de grossir l'enveloppe destinée à autofinancer les grands travaux (pour 1985, c'est donc : 927 948 F qui ont été prélevés).

Le budget prévisionnel relatif aux comptes "d'investissement" pour 1985 qui était de : 8 367 000 F, a également été ajusté en fonction d'une part, de la conjoncture locale et d'autre part, de l'intégration de la dotation non affectée pour un montant de : 1 593 714 F qui correspond à l'excédent d'investissement de 1984.

Dans le cadre de certains programmes, à l'étude depuis plusieurs années, concernant les logements sociaux pour personnes âgées, la rénovation et l'aménagement du Bourg, la remise en valeur des abords du canal et des besoins complémentaires en salles communales, plusieurs acquisitions foncières (achat de bâtiments) ont pu être réalisés grâce aux fonds mis en "réserves foncières" que la Commune avait constituées. Ces opérations ont pu être financées sans faire appel à l'emprunt.

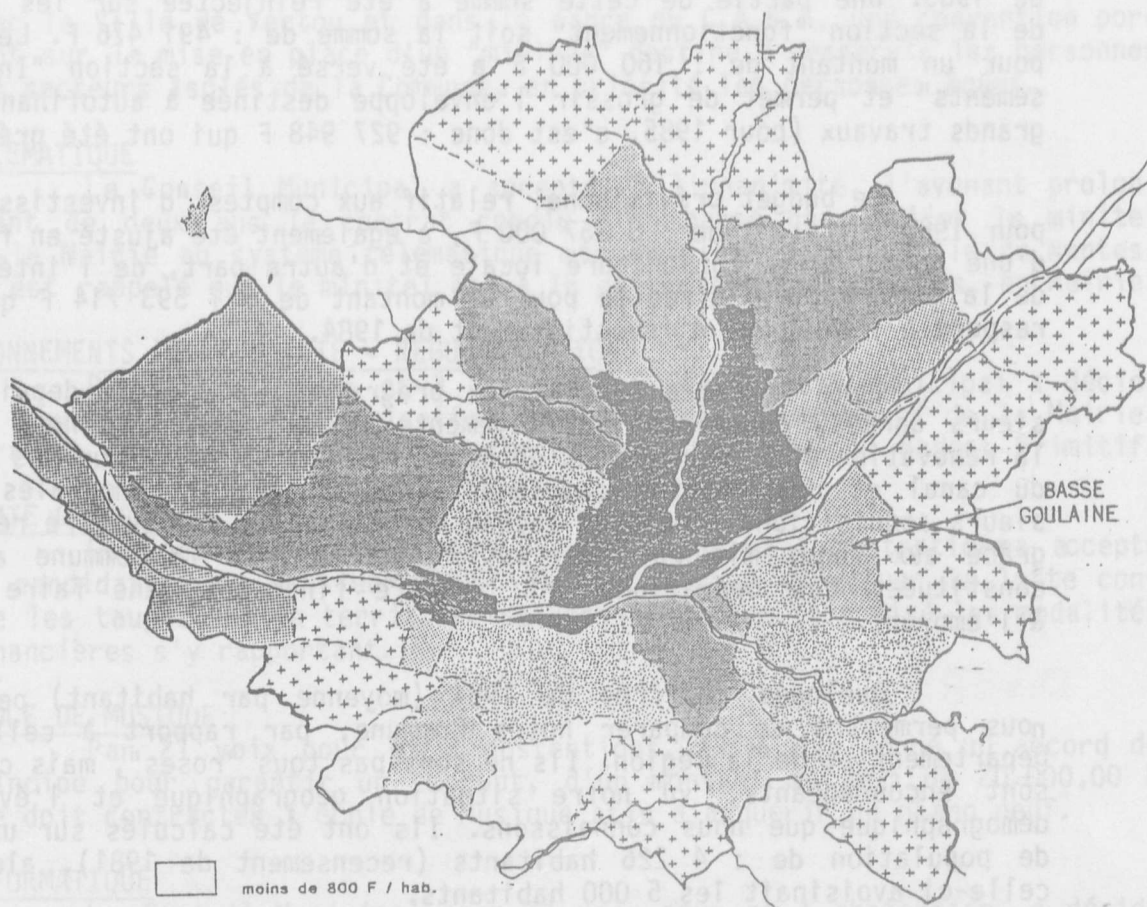
Quelques chiffres de 1984 (moyenne par habitant) peuvent nous permettre de comparer notre Commune, par rapport à celles du Département et de la Région. Ils ne sont pas tous "roses", mais certains sont encourageants, vu notre situation géographique et l'évolution démographique que nous connaissons. Ils ont été calculés sur une base de population de : 4 226 habitants (recensement de 1981), alors que celle-ci avoisinait les 5 000 habitants.

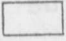
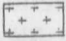




En ce qui concerne nos dépenses de fonctionnement, le tableau ci-après permet de situer notre Commune, par rapport aux 36 Communes de l'Agglomération Nantaise qui représente près de : 520 000 habitants. Comme vous pourrez le constater, nous nous situons dans la tranche qui correspond à la moyenne nationale. Bien sûr, il ne faut pas nous réjouir, car des efforts sont encore à faire pour essayer de nous maintenir à ce niveau.

Les Finances Communales

A noter que BASSE-GOULAINNE ainsi que 18 autres Communes (dont NANTES) font partie du S I M A N (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'Agglomération Nantaise) et qu'elles participent à ce titre aux charges intercommunales qui sont liées aux transports urbains, voirie d'agglomération, etc ... Il faut signaler également que les différentes tranches qui figurent sur le tableau, ne tiennent pas compte du remboursement des intérêts des emprunts que les Communes ont contractés.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT



-  moins de 800 F / hab.
-  de 800 à 1000 F / hab.
-  de 1000 à 1500 F / hab. - Moyenne France
-  de 1500 à 2000 F / hab. - Moyenne agglomération nantaise
-  de 2000 à 2500 F / hab.
-  plus de 3000 F / hab.

D'autres chiffres vont vous permettre d'apprécier notre gestion communale en ce qui concerne :

LE TOTAL DE LA DETTE (Montant des emprunts contractés par la Commune au 31-12-1984)

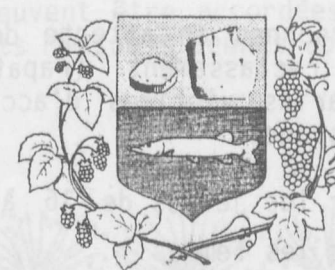
- Elle s'élève à : 9 927 630 F, soit en moyenne par habitant
- . 2 349 F pour la Commune
 - . 2 932 F pour les Communes du Département
 - . 3 090 F pour les Communes de la Région

LE MONTANT DES ANNUITES D'EMPRUNTS (Remboursement pour 1984 des intérêts et du capital)

- Elles s'élèvent à : 1 446 399 F soit en moyenne par habitant
- . 342 F pour la Commune
 - . 450 F pour les Communes du Département
 - . 492 F pour les Communes de la Région

De grosses opérations ont déjà été réalisées (construction et restauration de bâtiments communaux, remise en état des voies communales, etc...), elles n'ont pas, comme vous avez pu le constater, occasionner une augmentation de l'état de la dette ainsi que de la pression fiscale, puisque la Commune a depuis plusieurs années, puisé dans ses propres ressources. D'autres projets sont à l'étude en particulier la construction d'une salle polyvalente. Nous pouvons avoir recours à l'emprunt et nous le ferons nécessairement mais nous opérerons en veillant à limiter la pression fiscale à un taux raisonnable. Il faut toutefois savoir que des ressources nouvelles sont nécessaires si nous voulons maintenir cet objectif.

L'Adjoint aux Finances
Michel DROUET



Affaires Sociales

Nous rappelons que dans le cadre de l'Action Sociale de la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique, une conseillère en économie peut aider les personnes en difficulté qui en font la demande.

La conseillère en économie exerce son activité comme une technicienne du quotidien de la vie familiale.

Son rôle est d'aider toute personne isolée ou en groupe dans les problèmes concrets de chaque jour :

- alimentation
- habillement
- gestion du budget
- équipement du logement
- démarches administratives

Elle répond gratuitement à des demandes individuelles. Elle peut aussi constituer des groupes en vue d'un apprentissage technique ou d'une information. Le groupe est aussi l'occasion de rencontre, d'échange, d'une meilleure intégration à la vie d'une commune.

Si vous désirez la rencontrer, prenez contact avec : Mme COUTURIER à VERTOOU Tel. 40.03.40.30 ou avec la Mairie de Basse-Goulaine Tel. 40.03.55.56.

.....

LE REGIME DE SOLIDARITE

Financé par le budget de l'état
Géré par l'UNEDIC - ASSEDIC

1°) L'allocation d'insertion

Bénéficiaires.... - Jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un premier emploi, ayant suivi une formation ou effectué leur service national ou reconnu soutien de famille.

- Femmes veuves, divorcées ou séparées judiciairement, célibataires qui assument la charge d'un enfant au moins, à condition de se trouver dans cette situation depuis moins de cinq ans.
- Détenus libérés sous réserve de certaines conditions.
- Personnes en attente de réinsertion ou en instance de reclassement (rapatriés, expatriés, réfugiés, salariés victimes d'accident de travail en attente de stages.

Montant..... - Pour les jeunes de 16 à 25 ans : 41,10 F par jour
 - Pour les femmes : 86,00 F par jour
 - Pour les autres : 43,00 F par jour

.../...

Durée..... - Un an maximum, avec pour les jeunes, un délai de carence de un à six mois selon le cas.

2°) L'allocation de solidarité spécifique (prend le relais de l'assurance chômage)

Bénéficiaires.... - Les chômeurs qui ont épuisé leurs droits aux allocations d'assurance chômage.

Conditions..... - Justifier d'une activité salariée d'au moins cinq ans au cours des dix dernières années. Ne pas dépasser un certain plafond de ressources.

- Etre à la recherche effective d'un emploi (sauf pour les plus de cinquante cinq ans)

Montant..... - 64,50 F par jour pour les moins de cinquante cinq ans.

- 86,00 F par jour pour les allocataires de 55 à 57,5 ans ayant vingt années d'activité salariée et pour ceux de 57,5 ans ayant dix années d'activité salariée.

Durée..... - Six mois renouvelables sous certaines conditions.

Pour de plus amples informations, s'adresser :

- à l'ASSEDIC, 4, avenue Millet NANTES Tel. 40.29.38.38
- Permanence ASSEDIC tous les mercredis de 9 H à 11 H
Mairie HAUTE-GOULAINÉ
- Assistante Sociale du Secteur Tel. 40.06.02.31.

TITRES DE TRANSPORT GRATUITS

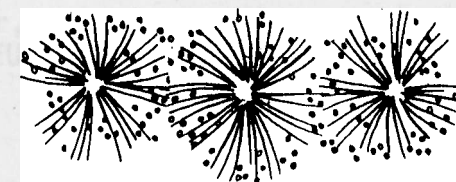
Pour les demandeurs d'emploi âgés de 16 à 25 ans la Municipalité étudie actuellement les modalités d'attribution de tickets de bus gratuits.

REDUCTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES

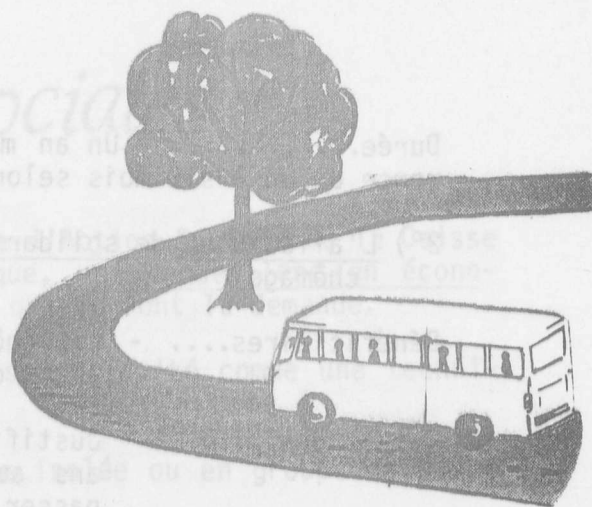
Des réductions peuvent être accordées par le Bureau d'Aide Sociale sur l'achat des Billets Mensuels Jeunes après étude du dossier.

L'Adjointe

M. DEDIEU



Transports



CIRCUIT MINIBUS

Sauf retard dans la livraison du véhicule le circuit commencera le Mardi 4 Février 1986.

Les horaires en principe seront les suivants :

	CIRCUIT K GOULAINÉ mardi et vendredi		jeudi	
	8.10	12.00	13.50	18.40
VERTOU				
Billardièrre				
Juillèrre				
Mortiers	8.17	11.53	13.57	18.33
Louée				
ORTF				
HAUTE GOULAINÉ	8.27	11.37	14.13	18.17
Pinelièrre				
Chesnaie				
Launay-Sillay	8.33	11.37	14.13	18.17
Champagnère				
BASSE GOULAINÉ	8.37	11.33	14.17	18.13
Ile Cheland				
Bonnaudièrre			14.42	17.48
Haigrønnièrre	8.47	11.23		
HAUTE GOULAINÉ	8.52	11.18	14.47	17.43
St Martin				
Champ Failli				
Cristièrre				
Prèneau				
HAUTE GOULAINÉ	9.10	11.00	15.05	17.25
ORTF				
Louée				
Patis Vinet				
Centerie				
Chevruè				
Mortiers	9.23	10.47	15.18	17.12
Juillèrre				
Billardièrre				
VERTOU	9.30	10.40	15.25	17.05

	CIRCUIT L BASSE-GOULAINÉ			
	Mardi	Mercredi	Jeudi	Samedi
VERTOU	9.15	11.30	13.40	17.40
Foresterie				
Ville au Blanc				
Hérettes				
Landes Plée				
Plée	9.22	11.37	13.47	17.47
Coupries		8.35		
Rouleaux				8.45
Jarnigarnièrre				
BASSE-GOULAINÉ	9.30	11.45	13.55	17.55
Jarnigarnièrre				
Rouleaux		9.00	10.55	
Coupries				
Plée	9.38	11.53	14.03	18.03
Landes Plée				
Hérettes				
Ville au Blanc				
Foresterie				
VERTOU	9.45	12.00	14.10	18.10

	CIRCUIT M ILE CHALAND	
	mercredi	jeudi
BASSE GOULAINÉ	8.45	10.40
Ile Cheland		
Les Vallées		
BASSE GOULAINÉ	9.00	10.55
	14.32	18.13

D. SAVALLE

Affaires Scolaires

Pour la 3ème année, nous avons été heureux d'offrir aux enfants des classes préélémentaires et élémentaires de la Commune, un spectacle à l'occasion des fêtes de Noël ;

Le fabricant de paniers se souvient....
Sa petite poule noire lui en rappelle une autre qui s'appelait Tindir et qui était la compagne d'un jeune tzigane : Janos.

Janos jouait très bien du violon. Il avait appris seul dans sa roulotte, cette maison joyeuse des gens du voyage. D'où venait-il? D'une contrée lointaine, par là à l'Est quelque part où se lève le soleil.

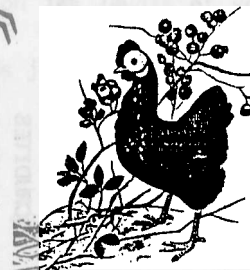
Un matin qu'il jouait pour sa petite poule, une sorcière vint le trouver et lui dit : "Janos, ne reste pas là, va cueillir la fleur de fougère, celle qui te rendra riche, pars, pars vite sans te retourner" Janos obéit à la vieille. Il enferme sa petite poule et s'en va à la recherche de la fleur magique.

Ni l'écureuil, ni le hérisson, ni le serpent ne l'arrêteront dans sa quête. Au soir, il trouvera la fleur de fougère, mais un hibou philosophe lui ouvrira les yeux.

Janos ne la cueillera pas ; à quoi bon être riche si l'on doit perdre l'amour et l'amitié. Janos délivrera sa petite poule noire et pour elle, il jouera toute la nuit, pour qu'elle lui pardonne.... et à l'aube Tindir sera devenue une belle jeune fille qui restera près de lui, même lorsqu'il sera devenu un grand musicien.

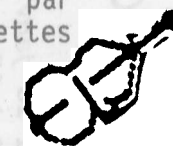
"Le Monde est un champ dont les Tziganes sont des Fleurs"

Pirandello



LA PETITE *
*POULE NOIRE

Nos petits élèves rêvent certainement encore de "La Petite Poule Noire" dont l'histoire est tirée d'un conte tzigane et qui leur a été présentée par la Compagnie des Marionnettes le Jeudi 19 Décembre.



Les enfants des cours élémentaires ont sans doute été fascinés par :

MOULAKAFE LE MAGICIEN

création originale du Théâtre de la Chignole. Ils ont suivi avec plaisir l'évolution sur scène des personnages suivants

Moulakafé le Magicien qui rêve de devenir un oiseau
Maxifloc, le nain qui veut devenir grand
et Fanfan qui arrive toujours content.



.. AVEC
OU
SANS PAROLES ..

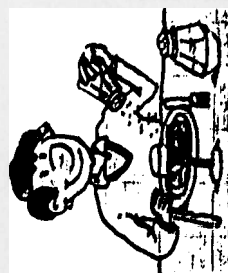
Les Grands des Cours Moyens ont compris "en silence" "AVEC OU SANS PAROLE" mimés par le Théâtre de la Chignole.



Les enseignants et enseignantes ont participé avec enthousiasme à l'élaboration des programmes.

De tout coeur, la Municipalité et moi-même souhaitons à vous et vos enfants de JOYEUSES FETES DE NOEL et de NOUVEL AN.

L'Adjointe à la Scolarité
Jacqueline GATEAU



MENUS du Restaurant Scolaire

PERMANENCES VENTE DE TICKETS
 - du lundi 6 janvier au vendredi 10 janvier de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30
 - le samedi 11 janvier de 9 h à 11 h

VENDREDI 3 JANVIER
 CAROTTES RAPEES
 EPAULE FUMEE
 CHOUX
 FROMAGE
 COMPOTE

LUNDI 6 JANVIER
 RIZ PECHER
 STEACK HACHE
 PETITS POIS
 MOUSSE CHOCOLAT
 FRUIT

MARDI 7 JANVIER
 POTAGE
 LANGUE Sce TOMATE
 COQUILLETES
 FROMAGE
 FRUIT

JEUDI 9 JANVIER
 POTAGE
 ROTI DE PORC
 POMMES RISSOLEES
 CREME ANGLAISE
 GENOISE

VENDREDI 10 JANVIER
 BETTERAVES VINAIGRETTE
 OEUF FLORENTINE
 FROMAGE
 FRUITS AU SIROP

LUNDI 13 JANVIER
 POTAGE
 ROULE JAMBON PUREE
 SALADE
 CREME VANILLE
 FRUIT

MARDI 14 JANVIER
 PATE
 ESCALOPE
 3 LEGUMES
 FROMAGE
 FRUIT

JEUDI 16 JANVIER
 POTAGE
 SAUTE DE PORC
 CAROTTES VICHY
 COMPOTE
 YAOURT

VENDREDI 17 JANVIER
 CRUDITES
 HACHIS PARMENTIER
 SALADE
 FROMAGE BLANC
 FRUIT

LUNDI 20 JANVIER
 HARICOTS VERTS VINAIGRETTE
 PAUPIETTE Sce CHASSEUR
 PUREE POIS CASSES
 FROMAGE
 FRUITS AU SIROP

MARDI 21 JANVIER
 POTAGE
 POULET ROTI
 CELERI
 CREME FRAMBOISE
 GATEAUX SECS

JEUDI 23 JANVIER
 RILLETES
 LIEU PANE
 POMMES PERSILLEES
 FROMAGE
 FRUIT

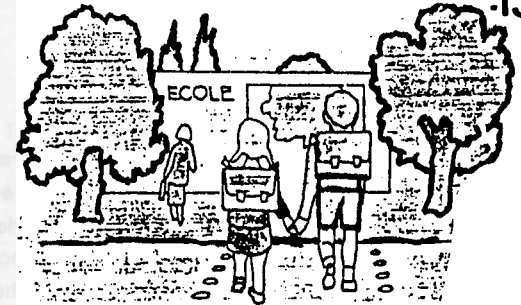
VENDREDI 24 JANVIER
 RIZ THON
 ROTI DINDONNEAU
 PETITS POIS / CAROTTES
 CREME VANILLE
 FRUIT

LUNDI 27 JANVIER
 PAMPLEMOUSSE
 CASSOLET MAISON
 FROMAGE
 COMPOTE

MARDI 28 JANVIER
 POTAGE
 LANGUE Sce PIQUANTE
 HARICOTS VERTS
 CREME CHOCOLAT
 FRUIT

JEUDI 30 JANVIER
 POTAGE
 ROSSIF
 RIZ PILAF
 FROMAGE
 FRUIT

VENDREDI 31 JANVIER
 OEUF VINAIGRETTE
 LIEU Sce BONNE FEMME
 PUREE
 FROMAGE
 FRUIT



INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 1986

* ECOLE ELEMENTAIRE DU GRIGNON

La Directrice est à votre disposition les jeudis et vendredis de 9 H à 16 H 30 ou par téléphone : 40.06.01.31, les mêmes jours aux mêmes heures.

* ECOLE MATERNELLE DU GRIGNON

Si vous souhaitez scolariser votre enfant pour l'année scolaire 86-87, il est impératif de le faire le plus tôt possible.

Il n'y a pas de rentrée à Pâques. Les enfants nés en 1984 ne seront pris que s'ils ont eu 2 ans avant la rentrée 86, et en fonction des places disponibles.

La Directrice de l'école maternelle est à votre disposition :

- Tous les jours de 10 H 15 à 10 H 45 (sauf le mercredi) et de 13 H 30 à 15 H (sauf le samedi)

- le jeudi toute la journée de 9 H à 16 H 30

- par téléphone : 40.03.56.21, les mêmes jours aux mêmes heures.

(apporter le carnet de santé ou une photocopie des pages du carnet de santé concernant les vaccinations obligatoires.)

Avec l'ouverture d'une douzième classe pour la rentrée 1985, l'école primaire est maintenant occupée en entier.

Voici la répartition des 315 élèves :

C.P.	25 élèves :	Mme Herbreteau
C.P.	25 élèves :	M. Espiau
C.P.	25 élèves :	M. Gouzou
C.E.1	27 élèves :	M. Chusseau
C.E.1.	28 élèves :	Mme Mahé
C.E.1. - C.E.2.	26 élèves :	M. Rouxel
C.E.2.	30 élèves :	Mme Marché
C.M.1	27 élèves :	Mme Darcel
C.M.1	27 élèves :	Mme Armengaud
C.M.2	25 élèves :	M. Hamelin
C.M.2	25 élèves :	M. Ricordel
C.M.2	25 élèves :	Mme Maquigneau - Mme Brégeon

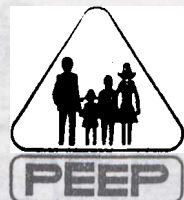
La Direction est assurée par Mme Brégeon.

Dans le cadre du plan "Informatique pour tous", l'école a été dotée d'un nanoréseau comme 9040 autres écoles en France. Il s'agit :

- d'une tête de réseau avec deux lecteurs de disquettes
- de 6 MO5 avec crayon optique
- de 5 moniteurs "couleur"
- d'un téléviseur 51 cm "couleur"
- d'une imprimante

d'un lecteur de cassettes

La salle prévue pour recevoir ce matériel n'a pu être construite. C'est donc la salle polyvalente qui est devenue salle informatique et ce nouvel équipement prend place à côté de celui acquis l'an dernier par l'école.



La P.E.E.P informe ses adhérents que le Congrès Régional se déroulera à CHOLET le 25 janvier 1986 de 9H à 17 H, avec la participation de Monsieur HUYS, Vice-Président de la Fédération Nationale. Les personnes désirant y participer doivent prendre contact avec Madame DUMONT au 40.06.00.61.

D'autre part, les thèmes des réunions-débats traités par l'Association Départementale durant l'année 85-86 seront les suivants :

- ORIENTATION après la classe de 2ème en Février
- Drogue avec A.I.D. 44 (association information sur la drogue) en Mars.
- RENTREE 86 en Mai.

Les dates précises de ces réunions vous seront communiquées ultérieurement.

Le bureau vous souhaite de JOYEUSES FETES de fin d'année et ne formule qu'un seul voeu, celui d'une active participation de tous les adhérents aux activités de la P.E.E.P.



La décentralisation a prévu pour cette année scolaire nouvelle d'instaurer à l'École de nouveaux modes de consultation et de représentation.

Toujours soucieux d'une véritable concertation, dans le seul intérêt de nos Enfants, et désirant respecter les spécificités et les compétences des uns et des autres; A BASSE-GOUILAINE, le Conseil local F.C.P.E. s'est engagé dès la rentrée scolaire, pour qu'ait lieu l'élection de Parents AU CONSEIL D'ECOLE aussi bien à l'École élémentaire qu'à l'École Maternelle.

Nous estimons utile de préciser, une fois de plus, la composition de ce CONSEIL D'ECOLE et ses attributions :

- Présidé par la Directrice ou le Directeur de l'École, il regroupe en plus le Maire, l'adjoint aux affaires scolaires, le Délégué départemental de l'Education Nationale (O.D.E.N.), les Instituteurs de chaque classe et enfin le Comité de Parents, composé d'autant d'Elus qu'il y a de classe.

- Le CONSEIL d'ECOLE a POUVOIR de voter le règlement intérieur, d'aménager l'organisation du temps de travail, en ACCORD AVEC LA COMMUNE et pour UNE PERIODE LIMITEE PAR L'Inspection d'Académie.

- Le reste de ses attributions est PUREMENT CONSULTATIF et concerne par exemple la garde des Enfants dans l'école hors des heures d'activité scolaire, les actions en vue de la meilleure utilisation des moyens de l'école ou de sa bonne adaptation à l'environnement, l'intégration des enfants handicapés, les classes de découverte, les projets d'action éducative, la restauration et l'hygiène scolaire, l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école...

- Il DOIT RECEVOIR UNE INFORMATION sur la composition des classes et les principes de choix des manuels scolaires ou de matériel pédagogique.

Le domaine limité du pouvoir de décision, comparé à l'étendue du domaine consultatif démontre que PERSONNE ne doit craindre que la participation des parents à l'école s'instaure de cette façon.

Les Parents d'élèves F.C.P.E. connaissent la difficulté du métier de Maître et mesurent toute son importance pour l'avenir des Enfants qu'ils confient à l'École.

Cette loi ne peut être qu'une chance d'enrichissement réciproque, dans un esprit de confiance mutuelle et de respect des attributions de chacun, elle VALORISE L'ACTION EDUCATIVE dans le SEUL INTERET DES ENFANTS.

Afin d'ouvrir le débat et favoriser le dialogue entre les différents partenaires de l'École, la participation des PARENTS F.C.P.E. ne se fera que sur la base d'une DESIGNATION DEMOCRATIQUE. En ce sens, le tirage au sort sur candidatures individuelles est jugé inacceptable et a amené le CONSEIL LOCAL à demander l'annulation de cette procédure.

LA PRESIDENTE : J. NICAISE

OGEC.

Il a été procédé statutairement le 21 Octobre 1985 à l'élection des Membres du Bureau :

- Président : Marc de LEENHEER
- Vice-Président : Dominique DESTOUCHES
- Trésorier : Pierre COLLEAU
- Trésorier Adjoint : Benoît PETIT
- Secrétaire : Monique POGU
- Secrétaire Adj. : Marie-Annick PERAUDEAU
- Membres : Gilles COISY - Jacques GABORIEAU - Marcel GANUCHAUD - Alain GUITTENY - Mie-Thérèse LEMAITRE - Jean-Luc MOELLIC - Mie-Noëlle PETITGAS - Jacques REVEL - J. Paul VINCENT.

L'inauguration du chauffage installé dans les locaux de l'École St Brice s'est déroulée le samedi 26 Octobre après une visite des lieux par M. Serge POIGNANT Conseiller Général, Maire accompagné de Monsieur SAVALLE Conseiller Municipal délégué près de l'O.G.E.C. Quelques mots ont été prononcés par le Président pour remercier :

- Les Parents grâce à qui l'École privée existe et vit
- Les Représentants de la Municipalité cités plus haut pour l'intérêt porté à l'École privée dans la Commune
- l'Equipe précédente de l'O.G.E.C. qui a entrepris les travaux devenus indispensables.
- Les Bénévoles qui ont allumé tous les hivers 5 poêles deux fois par semaine.
- Spécialement Mr GLOTIN qui a réalisé les études gratuitement et Mr BOSSARD qui a conseillé et aidé l'équipe de bénévoles.
- Vivement tous les bénévoles qui du 5 Juin au 22 Octobre 1985 ont passé 766 heures (les mercredi - vendredi - samedi) pour réaliser l'installation.
- Tous ceux qui par leurs dons (8.000 F) ont permis d'alléger la dépense.

A.P.E.L.

ASSEMBLEE GENERALE

Notre ASSEMBLEE GENERALE A.P.E.L. et O.G.E.C. s'est déroulée le 11 octobre, en présence de M. Patrice CHEREAU, Président de l'UDAPEL de Loire-Atlantique. L'objet de sa venue était de nous informer sur la situation actuelle de l'Enseignement Catholique.

COMPOSITION DU BUREAU A.P.E.L. pour l'année 1985

- Mme BEAUPERE Jacqueline, Présidente
- Mme PETITGAS Marie Noëlle, Vice-Présidente
- Mr SIONNEAU Gérard, Trésorier
- Mr ORIEUX Annette, Secrétaire
- Mme BEAUCHENE Marie-Paule, MRS CASSARD Yves, CHARIER Gérard, CHEMINANT André, CHOUIN Jean-Yves et GUITTON Yannick, ont été élus membres du bureau.

A.P.E.L. et O.G.E.C.. Quels sont nos rôles respectifs ?

Trop souvent les parents d'élèves ne font pas bien la différence. Nos rôles sont différents mais complémentaires.

- L'A.P.E.L. (Association de parents d'élèves affiliée à l'UDAPEL) regroupe les parents, et les représente auprès de l'Etablissement, de l'Administration, des collectivités publiques et de l'Eglise locale.

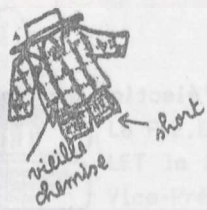
- L'O.G.E.C. (Organisme de gestion), a pour objet d'assurer, dans le cadre des lois, la fondation et l'entretien de l'École. L'O.G.E.C. assume la personnalité juridique de l'Etablissement, signe les contrats avec l'Etat, met en oeuvre le budget, assure la responsabilité de l'employeur des personnels, ainsi que les contrats et conventions nécessaires à la vie de l'école.

Tous deux complémentaires, il font partie de la communauté EDUCATIVE d'un Etablissement Catholique. L'A.P.E.L. est partie prenante des décisions de l'O.G.E.C. et membre de droit du Conseil d'Administration.

ANIMATION DE L'ECOLE

Elle est assurée par nos deux équipes A.P.E.L. et O.G.E.C..

- Notre SOIREE CHOUCROUTE s'annonce comme un succès, mais nous avons dû, hélas, refuser du monde.
- Rendez-vous désormais pour notre SOIREE LOTO du 25 Janvier, qui sera peut-être également une SOIREE-BELOTE.



Si vous avez des vêtements qui ne vous servent plus (enfants, adultes, layette), Apportez-les nous, les jeudis après-midi de 15 H à 17 H, à la Vieille Cure salle gauche au rez-de-chaussée.

Si vous n'avez rien à apporter venez quand même, vous trouverez sûrement des vêtements qui vous conviendront pour vous et vos enfants.

AMICALE SAINT BRICE

A la rentrée, l'Amicale a repris ses activités avec son rallye annuel. Cette année, il nous a conduits, par une journée ensoleillée, aux LUCS SUR BOULOGNE, dans un cadre magnifique.

Au mois d'Octobre, nous avons pu revivre, au cours d'une soirée diapos, la kermesse du mois de Juin ainsi que le rallye de l'an dernier.

L'année 1986 étant toute proche, nous vous demandons déjà de bien vouloir noter que notre Assemblée générale est fixée au Vendredi 17 Janvier à 20 H 30.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous disons à bientôt.

LE BUREAU.



A.D.P.C. 44 Section BASSE-GOULAINNE

La sécurité est une mentalité, une forme de pensée, elle dépend dans une collectivité humaine de chacun d'entre nous.

Sensibiliser les hommes et les femmes de notre entourage, généraliser l'esprit de prévention, sont des tâches primordiales.

Au-delà des passions idéologiques ou politiques, ignorant les rivalités sociales ou culturelles, la voix de notre Association sera entendue comme celle de l'ami de bon sens qui n'a d'autres soucis que de partager son savoir pour atténuer des souffrances et sauver des vies.

La principale activité de l'hiver, pour notre association est la session de préparation au Brevet National de Secourisme, organisée à l'ancienne école maternelle. Depuis septembre, 23 candidats se préparent à passer l'examen prévu pour le 22 janvier 1986.

Dans ce domaine, notre Association ne peut être que satisfaite (année 83-84 : 26 candidats reçus sur 29 présentés - année 84-85 : 23 présentés, 23 reçus).

Au printemps, les activités se multiplient ; séances de recyclage et postes de secours mobilisent tout l'effectif de la section. Une référence ; c'est notre section qui assure intégralement le service sanitaire de l'Union Cycliste de BASSE-GOULAINNE.

Dans l'avenir, ces activités seront poursuivies pour permettre au maximum de gens de faire cet apprentissage du secourisme de plus en plus indispensable à notre époque.

L. RABALLAND

Bouquet d'Automne

- L'Exposition-Vente annuelle des 23 et 24 Novembre, a obtenu comme chaque fois un vif succès.

- Les stands garnis des travaux réalisés par le Club - à chaque rencontre du jeudi - offraient un choix, autant en qualité qu'en variété. Animaux-jouets de toutes sortes en tissus et peluches - tricot - layette - chiens de portes - bonbonnières "Père Noël" - savonnettes corbeilles - pieds de lampes et abat-jour travaillés - bouteilles habillées - moulages en Kéramin impression étain - macramés - bijoux émaux et perles - stand fleuriste loterie - tombola - bourriche, sans oublier le Bar-Pâtisserie bien garni.

- L'ambiance était sympathique. Les visiteurs et acheteurs étaient nombreux. Nous les en remercions.

LE CLUB

Ses activités : - Réunion tous les jeudis de 14 H à 17 H 30 avec jeux de sociétés (scrabble, dominos, petits chevaux, cartes etc.); - Un jeu spécialement aménagé pour ceux qui préfèrent la pétanque; - Quant aux manuels, il y a les travaux de couture, tricot, broderie, peinture, poterie, bricolage en tous genres.

Et pour ceux qui désirent en faire plus :

- Lundi : randonnée pédestre, pour certains ;
Mardi : Gymnastique d'entretien de 9 H à 10H30, pour d'autres;
Jeudi : Club pour tous.

Ses voyages : Pour n'en citer que quelques-uns :

- Sortie du 13 mars, avec arrêt à SAINT-PHILBERT, et déjeuner à MORTAGNE.
- NOIRMOUTIER sortie pique-nique en mai.
- SAINT LAURENT DE LA PLAINE, en juin, avec visite du Musée des Vieux Métiers suivi d'un somptueux repas au Restaurant "L'Arc en Ciel"
- Forêt de PAIMPONT et visite du Camp Militaire de COETQUIDAN
- En septembre, le SUPER voyage-vacances de 8 jours, se fit dans les HAUTES-PYRENEES, au VAL LOURON, dans un complexe touristique à 1 500 m d'altitude. Très belle station de sports d'hiver.
- Cette année, le repas Interclubs se fait à MALANSAC (Morbihan)
- Et pour finir l'année, le repas de Noël avec matinée dansante aura lieu aux Salons de la Louée, le 18 décembre.

Nous profitons de cet article pour rappeler aux nouveaux Retraités de BASSE-GOULAINNE, désormais plus disponibles, qu'ils sont cordialement invités à se joindre à nous.

Le Club ne veut ni vieillir, ni mourir. Il se doit d'être une continuité.



CALENDRIER AUTOMNE - HIVER 1985 - 1986

20-12-1985	Soirée Concert	ECOLE DE MUSIQUE
11-01-1986	Concours de Belote	FOOT A.C.B.G.
18-01-1986	Soirée de Fête	AMICALE LAIQUE
25-01-1986	Soirée Loto	A.P.E.L.
01-02-1986	Concours de Belote	A.F.N.
15-02-1986	Tournoi de Foot en salle	A.C.B.G.
01-03-1986	Générale Théâtre	THEATRE
02-03-1986	Théâtre	THEATRE
08-03-1986		
09-03-1986		
15-03-1986	Théâtre	THEATRE
16-03-1986		
22-03-1986		
23-03-1986	Concert	AMICALE LAIQUE
22-03-1986		

PREVISIONS PRINTEMPS - ETE 1986

04-04-1986	Trois Jours Cyclistes	AVENIR CYCLISTE
05-04-1986		
06-04-1986	Coupe Basket	B.C.B.G.
26-04-1986		
27-04-1986	Coupe Basket	B.C.B.G.
03-05-1986		
04-05-1986	Tournoi Foot Inter-Quartiers	A.C.B.G.
08-05-1986		
09-05-1986	Concert	A.P.E.L.
10-05-1986	Coupe Basket	B.C.B.G.
11-05-1986		
17-05-1986	Coupe Basket	B.C.B.G.
18-05-1986		
19-05-1986	Coupe Basket	B.C.B.G.
24-05-1986		
25-05-1986	Sortie Annuelle	AMICALE LAIQUE
25-05-1986		
31-05-1986	Mechoui	A.F.N.
01-06-1986	Kermesse	AMICALE SAINT BRICE
01-06-1986	Coupe Basket	B.C.B.G.
14-06-1986	Fête des Ecoles Publiques	AMICALE LAIQUE
15-06-1986	Randonnée du Vignoble	AVENIR CYCLOTOURISME
21-06-1986	Feux de la Saint Jean	INTER-SOCIETES
22-06-1986	Fête des Ecoles Saint Brice	A.P.E.L.
24-06-1986	Fête de Fin d'Année	ECOLE DE MUSIQUE

COMITÉ INTER-SOCIÉTÉS DE BASSE-GOULAINÉ

Association déclarée en J.O. le 18 mai 1975
Siège Social : Mairie de Basse-Goulainé

Lors de notre dernière Assemblée Générale du 22 octobre 1985, nous avons constaté que notre bilan était très positif, objectif que nous souhaitons encore améliorer. Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles associations : les A.P.E.L. & l'Ecole de Musique, ce qui porte le chiffre à 23 sociétés associations et amicales au sein de l'Inter-Sociétés.

L'ensemble des 23 associations a émis pour 1986, le voeu que la fête des Feux de la Saint Jean devienne plus importante sur notre Commune, c'est-à-dire qu'un plateau d'attractions et de variétés soit présenté à la population goulainaise.

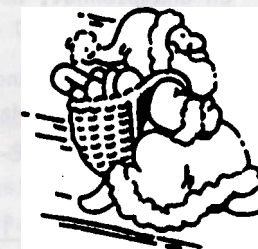
Nous en reparlerons dans un prochain Bulletin Municipal.

Un rappel du calendrier Automne - Hiver des différentes fêtes accompagne le calendrier prévisionnel Printemps - Eté qui ne sera définitif qu'au mois de février, date de notre prochaine réunion.

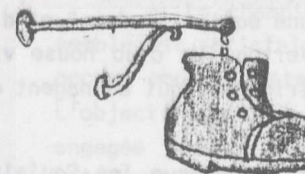
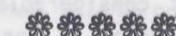
Les Membres du Bureau et responsables matériel de l'Inter-Sociétés profitent de ce flash d'informations de fin d'année pour présenter à toutes les associations, nos voeux très sincères pour 1986.

Composition du Bureau de l'Inter-Sociétés :

- Président : M. BOUSSEAU Jean
- Vice-Président : M. DAGAN Raymond
- Trésorier : M. DOUSSIN J.-P.
- Trésorier-Adjoint : M. MARTIN Edouard
- Secrétaire : Mme GODIN Yvelyne
- Secrétaire-Adjoint : M. HERY Gérard



- Responsables du Matériel
- Messieurs LEDUC Christian
- COLLET Roland
- GUEDON Michel
- BILLEY Jean



LA RANDONNEE PEDESTRE à BASSE-GOULAINÉ

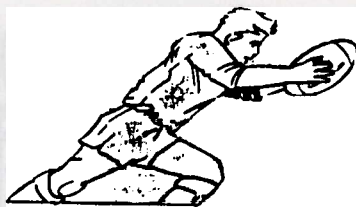
L'idée était dans l'air depuis un moment, elle s'est concrétisée. Après trois sorties très réussies (nombreux participants, temps magnifique) sur les sentiers de Basse-Goulainé et St Sébastien, une assemblée s'est déroulée le 27 Novembre à la "Salle Verte", permettant de désigner sept membres chargés de mettre sur "pieds" l'association.

Nous en sommes à notre quatrième sortie (une toutes les trois semaines, le samedi après-midi), dans une ambiance décontractée (les langues marchant autant que les pieds), un rythme de marche soutenu mais aisé, permettant à tous de suivre facilement tout en faisant un effort salutaire.

Si vous désirez éliminer et maintenir votre forme dans la décontraction et la bonne humeur, rejoignez-nous (prochaine sortie le 4 Janvier 1986, rendez-vous à la "salle verte" à 13 H 45.)

Pour tout renseignement, s'adresser à Monsieur GALLARD Tel. 40.06.00.62.





R.C.B.G.

BASSE-GOULAIN : LA BELLE AVENTURE CONTINUE

- SEPTEMBRE 1978 : une vingtaine de copains venus du S.N.U.C. et d'ailleurs décident de créer un club à Basse-Goulaine où la Municipalité met à leur disposition un joli stade, le terrain des Rouleaux.

Dans les milieux rugbystiques régionaux, les plus optimistes assurent que cette joyeuse équipe aura bien du mal, dans la meilleure hypothèse, à terminer la saison 1978-1979 pour laquelle elle est engagée dans le championnat de promotion d'Honneur.

- NOVEMBRE 1985 : le rugby club de Basse-Goulaine, n'en déplaisent à ses détracteurs, vient d'entamer son 8ème exercice et a effectué un début de saison tonitruant.

Qu'on en juge plutôt : sur 9 matches officiels (5 en championnat et 4 en Coupe de France), les Goulainais ont remporté 8 victoires et ont concédé 1 défaite d'extrême justesse.

En championnat, Basse-Goulaine a vaincu le Vélo (9-6), Angers (23-3), La Roche s/Yon (23-3), Luçon (14-12) et s'est incliné à Fontenay le Comte (14-12).

En Coupe de France, les joueurs du Sud-Loire ont éliminé successivement Clisson (22-4), le Vélo (22-8), Marans (6-3) et Saint-Nazaire (19-11), cette dernière performance constituant un authentique exploit réalisé devant une équipe qui joue les premiers rôles en 3ème division.

- SEPTEMBRE 1978, NOVEMBRE 1985 : que s'est-il donc passé entre ces deux dates ?

Comme tous clubs, le R.C. Basse-Goulaine a connu des hauts (beaucoup) et des bas (très peu). Au cours des 7 saisons qui se sont écoulées depuis la création du club, les Goulainais se sont qualifiés 4 fois pour les phases finales du Championnat de France et sont allés 2 fois en 1/4 de finale de cette compétition.

Bien sûr, l'équipe s'est considérablement rajeunie depuis ses débuts encore que certains anciens soient toujours fidèles au poste. De jeunes joueurs sont arrivés, d'autres ont été formés au Club et l'équipe allie maintenant expérience et jeunesse.

Le club dispose actuellement de 58 joueurs séniors, d'une équipe "cadets" et d'une Ecole de rugby, créée en association avec l'Amicale Laïque de Vertou. Un club house vient d'être installé près du terrain et ce sont les joueurs et les dirigeants qui aménagent eux-mêmes ce bâtiment. En bref, le R.C. Basse-Goulaine se structure.

La saison 1984-1985 a été excellente sur le plan sportif puisque les Goulainais ont terminé 2ème de la poule Honneur, ex. aequo avec Clisson, après avoir été les seuls à réussir l'exploit d'aller battre l'A.S.P.T.T. chez lui. On sait que les postiers ont accédé à la 3ème division.

Le début de la saison 1985-1986 est très prometteur et laisse à penser que, sans incident, Basse-Goulaine devrait raisonnablement atteindre son objectif, à savoir une nouvelle qualification pour les phases finales du Championnat de France.

La réserve, mélange explosif de jeunes et d'anciens, "cartonne" tous les dimanches depuis le début de la saison et espère bien conquérir à nouveau cette année le titre de champion de l'atlantique des Réserves d'Honneur qu'elle a déjà décroché la saison dernière.

Malgré ces bons résultats, joueurs et dirigeants gardent la tête froide et n'envisagent pas, dans l'immédiat, d'accéder à la division supérieure. Le Club repose maintenant sur des bases solides mais il faut encore les consolider avant d'avoir de plus hautes ambitions. "L'appétit vient en mangeant" dit le proverbe. Certes, mais Basse-Goulaine entend faire preuve de sagesse et ne veut pas précipiter les événements.

.../...

Quel est donc le secret de la réussite de ce club qui ne devait pas durer ? La rigueur et le sérieux aux entraînements, bien sûr, mais aussi, et surtout la formidable ambiance faite d'amitié et de solidarité qui règne à Basse-Goulaine sur le terrain et au dehors. Chaque dimanche, pendant 80 minutes, les joueurs se serrent les coudes sur le terrain afin de mériter ces troisièmes mi-temps explosives qui font partie de la vie d'un club de rugby et qui sont sacrées chez les goulainais.

Alors si l'on vous demande comment se porte le rugby à Basse-Goulaine vous pourrez répondre sans risque de vous tromper "ça va bien, merci!"

Et cela ira mieux encore quand les 25 cadets et minimes que nous avons au Club se verront renforcés par d'autres jeunes de Basse-Goulaine. Entraînement tous les samedis au terrain des Rouleaux à 14H30 où nous vous attendons et où le meilleur accueil vous sera réservé.



BON DEBUT DE SAISON POUR LE TENNIS-CLUB

Alors que dans les clubs voisins le tennis semble connaître une légère recession après la grande vogue de ces dernières années, à Basse-Goulaine les amateurs sont toujours de plus en plus nombreux et il nous a fallu refuser plusieurs demandes d'inscription provenant de personnes extérieures à la commune (par contre, bien entendu, les retardataires, habitants de la Commune, peuvent toujours s'inscrire en s'adressant au secrétaire du Club, Jacques LELU, 8, avenue des Nouelles, tel. 40.03.57.22). L'école de tennis, pour les moins de 16 ans, a redémarré au 1er Octobre.

Le tournoi interne de septembre a été remporté chez les hommes par Loïc PAIRE devant Philippe MALLET, chez les dames par Véronique LECAMP victorieuse en finale de Christine DUBOURDIEU.

Le championnat a repris également et, à peu près à mi-parcours, le résultat d'ensemble est satisfaisant. L'équipe I Hommes, qui a accédé cette année à la promotion régionale, occupe pour l'instant la 3ème place de son groupe et devrait pouvoir assurer son maintien. L'objectif du club est la montée des équipes 2 et 3, et, pour l'instant, la partie est bien engagée puisque l'équipe 2 est seconde de sa poule (en 3ème division départementale) et l'équipe 3 (en 5ème division) première, toujours invaincue. Quant à l'équipe 4, formée essentiellement de jeunes dans le but de les aguerrir à la compétition, elle est en progrès constants et vient de remporter sa première victoire, annonciatrice sans doute d'une belle fin de saison.

Chez les dames, l'équipe I, qui n'avait raté l'an dernier l'accession en division supérieure que pour un tout petit point, est pour l'instant en tête de sa poule de promotion régionale après les matchs aller. L'équipe 2 par contre subit un apprentissage difficile de la 2ème division départementale, où elle a accédé cette année.

Chez les jeunes les résultats d'ensemble sont bons, quatre équipes garçons ayant été engagées en compétition (2 minimes et 2 cadets). Par contre, il ne nous a pas été possible d'engager d'équipe de filles et le seul point noir, pour le club, est l'absence -actuelle- de relève pour la compétition Dames, malgré le nombre pourtant croissant de pratiquantes en tennis-loisir.

Le Bureau du T.C.B.G. souhaite à tous les joueurs, compétition ou loisir, une bonne année 86, et une fin de saison conforme à leurs espoirs.



A.C. Basse-Goulaine



SAISON 1985-86

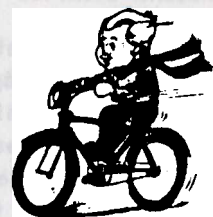
Voilà déjà 3 mois que cette nouvelle saison sportive est démarrée.

Souhaitons, tout d'abord, la bienvenue à tous nos nouveaux sociétaires qui sont venus grossir nos rangs à l'inter-saison et participant ainsi activement à la prospérité de notre association. Bienvenue également à notre nouvel entraîneur André Personnic venu succéder à notre ami Bernard DIMEGLIO, qui a dû renoncer à ses fonctions pour raison professionnelle.

Les résultats de nos différentes équipes, enregistrés au cours de ce premier trimestre de compétition, sont dans l'ensemble encourageants. Signalons particulièrement les résultats de nos équipes minimes et cadets, qui se distinguent après un "passage à vide". La relève semble assurée. Nos équipes seniors ont pris un départ assez intéressant et l'objectif fixé en début de saison par l'équipe dirigeante, à savoir la montée en division supérieure, demeure toujours d'actualité. A nos joueurs de prouver sur le terrain qu'ils le méritent.

Le 15 Février prochain, l'A.C.B.G. organisera, pour la première fois, un tournoi en salle à cinq joueurs. Rendez-vous donc à tous les sportifs de notre Commune. Cette manifestation portera le nom de "CHALLENGE Loïc BABIN", en souvenir de notre jeune sociétaire, qui nous a quitté si tragiquement en ce début de saison.

Rappelons enfin, à tous ceux qui souhaiteraient pratiquer le foot-ball, qu'ils peuvent s'adresser à notre secrétaire : André HUBERT 28, rue de Bretagne - Tel. 40.03.57.50.



AMICAL-CLUB CYCLOTOURISME

L'Assemblée Générale du Club s'est déroulée le 10 Novembre 1985 et a désigné son nouveau bureau :

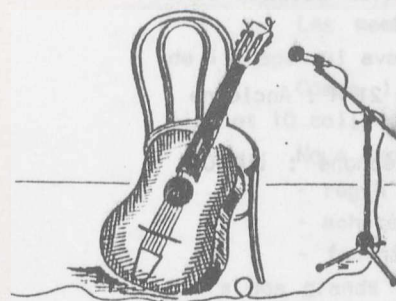
- Président : Mr SAULNIER Christian Tel. 40.03.56.34
- Secrétaire : Mr DEBORD Christian Tel. 40.03.55.04
- Trésorier : Mr ARCHIDOIT Jean Tel. 40.03.58.90
- Responsable "Jeunes" : Mr SAULNIER Stéphane Tel. 40.03.56.34
- Responsable "Communication" : Mme LELU Nicole Tel. 40.03.57.22
- Responsable "Sorties du Samedi" : Mme LE MAUR Nicole Tel. 40.06.01.19
- Responsable "Parcours-Brevets" : Mr FRAUD Gérard Tel. 40.77.32.79

Malgré les rigueurs de l'hiver le Club n'en continue pas moins ses activités.

- Sorties du samedi : départ 14 heures (environ 40 km)
- Sorties du dimanche : départ 8 H 30 (60-70km)
- départ 8 H 45 (40-50KM)

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : prendre contact avec les membres du bureau.

amicale laïque de Basse-Goulaine

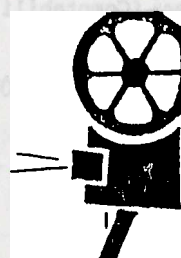


Fidèle à ses objectifs de défense et d'ouverture de l'école publique, l'Amicale laïque a proposé aux Goulainais, outre les activités de ses sections habituelles, deux soirées autour de deux chanteurs qui font honneur à la tradition de la grande chanson française, Christian Bourasseau, un Nantais qui mériterait d'accéder à la notoriété nationale et Mōrice Bénin, dont la réputation n'est plus à faire, même s'il n'a pas l'appui des médias trop occupés à promouvoir les vedettes des hit-parades et des multinationales du disque. Avec ses poèmes de Cadou, dont la mise en musique lui a valu le Grand Prix du

Disque de l'académie Charles Cross, Mōrice Bénin était en somme chez lui à Basse-Goulaine, près des lieux où le grand poète avait exercé comme instituteur au cours de l'année scolaire 1943-44. Une exposition, agrémentée de poèmes et de dessins d'enfants de l'école du Grignon, mettait d'ailleurs en situation ce récital centré sur René-Guy Cadou.

En attendant le démarrage de la section Photo repoussée pour des problèmes de locaux, les activités traditionnelles connaissent leur succès habituel. Les retardataires peuvent encore se joindre aux groupes déjà en place, sauf pour les activités dont les effectifs sont impérativement limités (la poterie enfants par exemple). L'école de Volley-ball, par contre, peut accueillir encore plusieurs enfants (renseignements auprès de Daniel GOUNOT tél. 40.03.58.36).

La bibliothèque fonctionne aux heures habituelles, salle de l'Ancienne Maternelle le mardi de 16 H 30 à 18 H, le Vendredi de 16 H 30 à 17 H 30 et le samedi de 11 H à 12 H. Le fond adultes commence à s'étoffer et, si vous ne l'avez encore fait, venez vite nous rendre visite.



Comme les années précédentes, le ciné-club propose quelques chefs d'oeuvre du cinéma mondial et, au cas où vous auriez perdu votre programme, nous vous rappelons ici les dates et titres des films des prochaines séances :

- Samedi 11 JANVIER : "VIVE LA SOCIALE " de Gérard Mordillat (1983)
un film drôle et intelligent à la fois.
- Samedi 25 JANVIER : "LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS" de Bob Rafelson (1981)
avec J. Nicholson et Jessica Lange.
- Samedi 8 FEVRIER : " THE ROSE " un film musical (de 1980)
sur la déchéance d'une chanteuse de rock, anéantie par la drogue et l'alcool.
- Samedi 1er MARS : "LA FEMME PUBLIQUE" d'A Zulanski (1984),
une belle comédienne (Valérie Kaprisky) aux prises avec un metteur en scène mégalomane et diabolique (Francis Huster).
- Samedi 15 MARS : "LE BAL " d'Ettore Scola,
notre histoire (de 1936 à nos jours) à travers une salle de bal.

Le samedi 18 Janvier, l'Amicale invite tous les parents ou amis de l'école publique à participer à une soirée genre dîner dansant (avec éventuellement déguisement) pour démarrer gaiement l'année 1986 (de plus amples précisions vous parviendront prochainement).

En attendant ce rendez-vous, l'AMICALE LAIQUE offre à tous les Goulainais ses MEILLEURS VOEUX DE BONHEUR POUR 1986.



Inscriptions encore possible pour les cours de DANSE RYTHMIQUE ET MODERN'JAZZ.

- Enfants à partir de 4 ans
- Jeunes Filles
- Adultes

Cours le lundi de 18 H 15 à 20 H 15 et le Vendredi de 17 H à 21 H : Ancienne Maternelle (ex. réfectoire) près de la Mairie.

Renseignements sur place aux heures des cours ou par téléphone : LUNION Nadine Tel. 40.50.33.31.

SPECTACLE assuré en JUIN 1986 à NANTES.



CLUB INFORMATIQUE DE BASSE-GOULAIN

Après les deux journées de présentation sous forme de "portes ouvertes", le Club compte maintenant près de 100 adhérents. C'est un premier succès après seulement 6 mois d'existence. Pendant le dernier trimestre de 1985, près de 50 personnes auront suivi les différents cours d'initiation en utilisant les 11 micros-ordinateurs mis à leur disposition (6 MO5 et 5 T07/70).

Pour répondre encore mieux à la demande des adhérents et intéresser davantage de personnes, le Club vous propose les activités suivantes :

- 1) Utilisation d'un micro-ordinateur "professionnel" (AMSTRAD PCW 8256), avec Traitement de texte, Feuille de Calcul et Gestion de Fichiers.
- 2) Consultation de revues (Sciences et Vie Micro", "Hebdomadaires", etc...), ainsi que de plusieurs ouvrages de présentation des matériels disponibles au Club et des possibilités d'utilisation de ces matériels à des fins professionnelles (Comptabilité, Gestion des Stocks, etc...).
- 3) Utilisation de logiciels professionnels et/ou domestiques sur MO5, T07/70 et AMSTRAD (Budget Familial, Feuille de Calcul, etc...).
- 4) Les cours BASIC suivants :
Initiation : le Mardi de 20 H à 22 H, à partir du 5 Janvier 1986.
Perfectionnement : le Lundi de 20 H à 22 H, à partir du 5 Janvier 1986.
le Vendredi de 20 H à 22 H, ce cours étant commencé depuis le 1er Octobre 1985.
- 5) Du "Libre Service" :
le Jeudi de 20 H à 22 H, à partir du 5 Janvier 1986.
le Samedi de 14 H à 16 H, à partir du 5 Janvier 1986.

Cette activité a pour but de :

- .. permettre d'utiliser des micros-ordinateurs régulièrement, en particulier pour tous ceux qui ne peuvent le faire en dehors du Club.
- .. faire des présentations de logiciels nouveaux.
- .. permettre la consultation des revues et ouvrages divers.
- .. faire des échanges, avoir des "tuyaux", des conseils.

Les activités du Club ont lieu dans la salle polyvalente de l'école du Grignon où ont lieu les inscriptions tous les Mardi, Jeudi et Vendredi de 20 H à 22 H (sauf pendant les vacances scolaires).

En espérant que ce programme corresponde à votre attente, permettez-moi de vous présenter tous mes VOEUX pour 1986, mais aussi d'en formuler un : vous rencontrer prochainement au Club.

Le Président du Club, Y. RIBORDY

ASSOCIATION ENTR'AIDE ET AMITIE PAROISSIALE

L'année 1985 va s'achever, elle nous a souvent fourni l'occasion de venir en aide aux plus défavorisés de notre commune, grâce aux dons généreux qui nous ont été faits. Les membres de notre équipe ont pensé qu'il était juste de vous tenir informés de l'usage qui avait été fait de vos dons.

Comme l'année précédente, nous avons pu à Noël 1984 distribuer 18 colis d'entr'aide et 10 colis d'amitié, pour personnes isolées.

Nous avons également :

- réglé un mois de loyer pour un foyer en difficulté.
- acheté des chaussures et des vêtements chauds pour deux enfants démunis.
- fourni en urgence 48 heures de nourriture à un jeune foyer sans ressource, au cours des grands froids de l'hiver dernier, (ce en attendant les secours du bureau d'aide sociale).

- offert des vacances à plusieurs enfants (en tout 36 journées).

Sur ce dernier point nous aurions aimé faire plus mais des difficultés se sont présentées pour les enfants de moins de cinq ans qui ne sont, à cause de leur jeune âge, acceptés ni dans les centres aérés, ni dans les familles d'accueil.

Enfin à l'aide de dons en nature que nous avons reçus, nous avons pu équiper plusieurs foyers en mobilier divers, (chambre, canapé-lit, cuisinière).

Votre générosité a été constante durant la période des grands froids où nous avons pu, grâce à vous, participer activement, en accord avec notre municipalité, à la banque alimentaire.

Nous, continuons notre action, en comptant sur vous.

Merci du fond du coeur à toutes celles et à tous ceux qui nous ont donné généreusement.

Merci non moins chaleureux à toutes celles et à tous ceux qui nous ont fait l'amitié d'accepter ces dons avec courage et simplicité.

Les uns et les autres nous sont un précieux encouragement.

A tous, JOYEUX NOEL et BONNE ANNEE.

L'EQUIPE ENTR'AIDE ET AMITIE
Tel. 40.06.03.83.



SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Vous n'êtes pas sans connaître l'action du Secours Populaire Français auprès des familles les plus démunies en France et à travers le monde.

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'une antenne du Secours Populaire Français à Basse et Haute-Goulaine.

Pour tout contact vous pourrez désormais vous adresser à :

Mme GUIBERT Annie
283, rte du Loroux Bottereau
44115 BASSE-GOULAIN
Tel. 40.34.31.86

Mme MARCHIRANT
La Brosse
44115 HAUTE-GOULAIN
Tel. 40.06.15.94

Bien entendu, nous acceptons toutes les bonnes volontés pour étoffer le groupe afin de pouvoir rendre notre action plus bénéfique.

Pour l'Antenne : Mme THIERY



CONFEDERATION SYNDICALE DU CADRE DE VIE - BASSE-GOULAINNE

La C.S.C.V. de BASSE-GOULAINNE n'a cessé son action, depuis la rentrée, pour obtenir une amélioration des transports en commun autant sur le plan des horaires que sur celui des circuits. Après plusieurs rencontres et contacts auprès des Responsables de la T.A.N., il apparaît que les restructurations des lignes 29-54-55 vont modifier les conditions des usagers de BASSE-GOULAINNE, ce à compter de septembre 1986.

En ce qui concerne le projet d'implantation d'un supermarché LECLERC avec galerie marchande et zone artisanale environnante dans la zone des Challonges, les Responsables de notre Association ont rencontré Monsieur le Maire de BASSE-GOULAINNE pour lui faire part de leurs réflexions :

- Eventuelle disparition à terme des petits commerces du Bourg, pôle d'animation indispensable, d'où la nécessité impérieuse de revoir l'aménagement du Bas du Bourg.
- L'incidence sur l'environnement immédiat suscite également nos inquiétudes relatives aux nuisances causées aux Riverains.
- L'intégration architecturale des bâtiments dans ce secteur rural est primordiale !

Notre Association a évoqué toutes ces réticences à Monsieur le Responsable du Centre LECLERC qui a tenu à nous rassurer, tout en AFFIRMANT que la zone commerciale aurait une possibilité certaine de 130 EMPLOIS, rien que dans la grande surface. Nous avons insisté fermement pour que ces emplois soient affectés en priorité sur BASSE-GOULAINNE, HAUTE-GOULAINNE, LA HAIE FOUASSIERE.

Pour le projet d'aménagement du Bas du Bourg, Monsieur le Maire nous a fait part de son souhait de voir des réunions de travail (Municipalité, Commerçants, Consommateurs, Agence d'Etudes Urbaines, Chambre de Commerce) le faire progresser pour un aboutissement optimum. Cela semble indispensable, afin que chacun puisse s'exprimer et apporter ses idées sur l'étude en cours.

Pour le Conseil d'Administration, la Présidente
A.VOLLARD (Tel. 40.03.58.16)

FEDERATION NATIONALE

des

MUTILES DU TRAVAIL ET INVALIDES CIVILS

Section de St Sébastien s/loire Tel. 40.34.34,50

La section de St Sébastien/Loire (UNION BANLIEUE-SUD) est à la disposition des assurés sociaux, invalides civils et leurs ayants droit, pour tous renseignements sur vos droits, pour la défense de vos avantages et la façon de procéder à l'établissement de vos dossiers et répondre aux caisses d'assurances sociales et agricoles ainsi que divers organismes administratifs.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à consulter notre bureau, écrire au 89, rue des Déportés, ou téléphoner au 40.34.34.50 St Sébastien. Ce bureau ne comprend que des bénévoles dévoués et entièrement à votre disposition.

Cinquante personnes sur trois cent cinquante adhérents de votre section sont allés à BOURGES au 37ème Congrès National, pour faire comprendre au gouvernement et aux pouvoirs publics que nous avons des droits et des revendications sur nos pensions d'invalidité à faire respecter.

L'assemblée annuelle de la section a eu lieu le 20 Octobre 1985 Salle de la Providence à St Sébastien, sous la présidence d'Albert DEBOCK ex. Secrétaire Juridique départemental en retraite, ainsi que Mr FOURRIER Auguste fondateur de l'Union Banlieue-Sud, Mr GUIBRETEAU Maurice secrétaire départemental, Mr CHRETIEN Francis responsable du service juridique départemental.

Monsieur Serge POIGNANT Conseiller Général et Maire de BASSE-GOULAINNE, nous a honoré de sa présence. Les responsables de la section ont regretté l'absence de nombreux adhérents et des personnes susceptibles d'être documentées sur leurs droits en cas d'accident ou de maladie professionnelle.

La permanence annuelle de votre commune aura lieu le Dimanche 12 Janvier 1986 au Café des Sports de 10 H à 12 H. Venez nombreux afin d'éviter le passage du responsable de la Commune à votre domicile, ce qui évitera des frais supplémentaires à la section.

Renseignements Utiles

"SERVICE d'ALCOOLOGIE DE

L'OFFICE CENTRAL D'HYGIENE SOCIALE"

Des Equipes médico-psycho-sociales du Service d'Alcoologie sont disponibles pour recevoir toutes les personnes ayant difficulté avec l'alcool pour elle-même, leur famille et leur entourage.

Les Centres d'Alcoologie sont ouverts à tous gratuitement, du LUNDI au VENDREDI.

Renseignements téléphoniques au :

- 40.73.49.25
- de 12 Heures à 16 Heures.

A.D.I.H.L.A.

DU NOUVEAU DANS LA REVISION DU PRIX DES CONTRATS DE CONSTRUCTION DE MAISON INDIVIDUELLE

En effet, tous les contrats de construction de maison individuelle depuis le 4 Août 1985 doivent respecter les principes posés par la loi 84-601 du 13.07.84. Rappelons que ce contrat est celui que vous signez lorsque vous chargez un constructeur de bâtir votre seul logement d'après un plan qu'il vous propose sur un terrain que vous possédez déjà dans les conditions des articles L 231-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation (C.C.H.).

Antérieurement, les conditions de révision du prix étaient fixées librement par les parties, l'indice pris en compte étant soit l'indice du coût de la construction, soit l'indice BT 01.

Dorénavant, si le contrat prévoit la révision du prix, celle-ci sera calculée en fonction de la variation de l'indice BT 01 selon deux modalités possibles :

a) Révision du prix selon la variation de l'indice BT 01 dans sa totalité pris entre la date de signature du contrat et le délai d'un mois qui suit la plus tardive des deux dates suivantes :

- * obtention expresse ou tacite des autorisations administratives nécessaires pour construire (ex. permis de construire,...)
- * réalisation de la condition suspensive d'obtention des prêts.

Aucune révision ne peut se faire au-delà de ce délai.

b) Révision sur chaque paiement dans la limite de 70 % de la variation de l'indice BT 01 considéré entre la date de signature et celle de la livraison prévue au contrat. Dans ce cas, la révision s'effectue en comparant l'indice du jour de la signature du contrat et celui publié à la date de chaque paiement. Bien entendu, cette révision est limitée dans le temps.

Ces deux modalités de révision doivent être portées à votre connaissance préalablement à la signature du contrat. Elles doivent y être reproduites et vous devez parapher une clause aux termes de laquelle vous reconnaissez avoir été informé de leur existence en préalable au choix effectué d'un commun accord entre les parties.

En cas de non-respect de cette procédure, le prix ne peut être révisé.

Pour plus de renseignements sur cette modification du texte et pour toute information juridique, financière, fiscale et technique sur le logement, le Centre d'Information sur l'Habitat est à votre service.

Centre d'Information sur l'Habitat
6, rue de l'Arche Sèche
44 NANTES Tel. 40.89.30.15

COMMUNIQUE

du L E P RURAL PRIVE DU LOROUX-BOTTEREAU

Le L E P RURAL PRIVE du LOROUX-BOTTEREAU est un établissement de cycle court. Il permet aux jeunes filles de poursuivre une formation pour accéder aux CAPA et BEPA.

LES ELEVES SONT ADMISES

Après la classe de 5ème ou de CPPN

pour préparer en 3 ans :

- le CAPA "employée familiale"
ou - le CAPA "vente au détail de produits agricoles"

Après la classe de 3ème

pour préparer en 2 ans :

- le BEPA "Auxiliaire sociale en milieu rural"

APRES LE CAPA

les élèves peuvent :

- entrer dans la vie active
ou - poursuivre une scolarité
+ en BEPA DICOPA (distribution et vente de produits agricoles)
ou + en BEPA AUXILIAIRE SOCIALE

APRES LE BEPA

les élèves peuvent :

- entrer dans la vie active
ou - poursuivre une scolarité
+ en 1ère d'adaptation dans le but de préparer :
. un BAC F 8
. un BTA
- préparer les concours d'entrée aux écoles d'aide soignante et d'auxiliaire de puériculture.

Pour de plus amples renseignements Téléphoner au LEP (40 33 80 98)

Renseignements Utiles

PERMANENCES CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE

Il n'y aura pas de permanence le 30 Décembre 1985
Prochaines permanences : 23 Décembre 1985 et 6 Janvier 1985 de 13 H 30 à 15 H.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LOIRE-ATLANTIQUE

La C.A.F. de Loire-Atlantique, assure une permanence chaque lundi de 15 H à 16 H dans la salle n° 2 de l'ancienne maternelle.

HORAIRES D'OUVERTURE DU DEPOT DE L'ILE CHALAND

Les Lundis et Samedis de 9 H à 12 H et 14 H à 18 H
Les Mercredis de 14 H à 18 H
Il sera fermé Mercredi 25 Décembre et Mercredi 1er JANVIER.

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

- les nouveaux habitants de la Commune
- Les Jeunes qui atteindront leur majorité jusqu'au 28 Février 1985 doivent demander leur inscription au secrétariat de la Mairie, munis soit de leur dernière carte d'électeur, soit d'une carte d'identité ou du livret de famille.
DERNIER JOUR : 31 DECEMBRE.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en JUILLET AOUT SEPTEMBRE OCTOBRE 1968 doivent se présenter au Secrétariat de la Mairie, du 1er Décembre au 31 Janvier 1986 (sauf le samedi matin) munis du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser militairement.



BILLET MENSUEL JEUNES

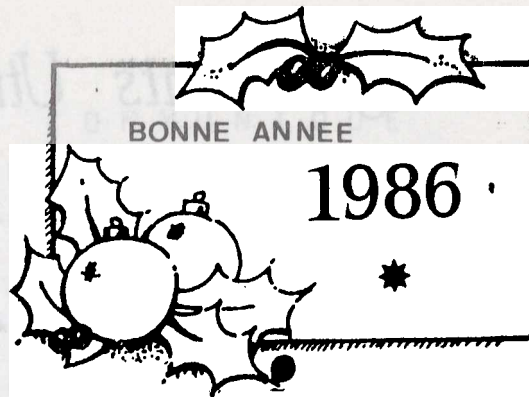
La Semitan rappelle que le nouveau Billet Mensuel Jeunes, créé depuis le 1er septembre 1985, est un titre nominatif qui, pour être valable, doit impérativement indiquer au verso les nom, prénom, âge et adresse de son titulaire.

En conséquence, tout voyageur présentant un Billet Mensuel Jeunes ne comportant pas ces informations sera en situation irrégulière et passible de ce fait de l'indemnité forfaitaire de 65,00 F si celle-ci est réglée lors du contrôle et 85,00 F lors du règlement après le contrôle.

PERMANENCE de Mme THOMAS - ASSISTANTE SOCIALE.

Tous les Jeudis de 9 H 30 à 14 H.





Objets Trouvés

La personne qui a trouvé la montre MANITOU, serait gentille de prendre contact avec la Mairie, le propriétaire s'étant fait connaître. Merci d'avance.

- 1 vélo Femme THEVENET
- 1 K.WAY rouge
- 1 raquette de tennis
- 1 montre
- 1 blouson enfant vert
- 1 gant de peau noir
- 1 sac contenant nécessaire pour bébé
- Clés (Grignon)
- Trousse écolier BOUANCHAUD Nicolas

Les réclamer à la Mairie.

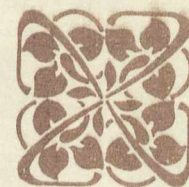
Petite Annonce

- Cherche quelques heures de ménage . Tel. aux heures des repas au (40.06.10.57)



Allo Basse-Goulaine

Table listing services and phone numbers: ASSISTANTE SOCIALE 40.06.02.31, ECOLE MATERNELLE DU GRIGNON 40.03.56.21, etc.



NOTRE GARNET



- Claire HERBRETEAU - 41, rue de la Fresnaie
Tiphaine OHEIX - 5, imp. Jean-Paul Sartre
Pauline BURBAN - 4, rue des Passereaux
Lucile DURAND - 32, rue des Petites Nouettes
Julien GUENET - 31, allée des Touzelles
Marie Laure BONRAISIN - 7, rue du Parc
Arnaud LEROY - 10, imp. du Muguet
Marine HARDY - 238, rte des Landes de la Plée
Baptiste LETAPISSIER - 24, avenue des Nouelles
Younen KASSMI - 24, rue de la Giraudière
Estelle BOUYER - 143, rue du Grignon



- Gildas LIMOUSIN - ST FULGENT et Chantal GRIS - Le Moulin Soline
Stéphane PITHON - PORNIC et Carole MAHé - La Chataigneraie
Philippe OLIVE et Brigitte GUENANTIN - La Razée
Patrice RIPOCHE et Pascale LELIEVRE - La Croix des Fosses
André BERNARD et Monique BOUCHAUD - La Champagnère



- Mr Yannick AVERTY - 42 ans - 51, rue de Bretagne
Loïc BABIN - 23 ans - 172, rue de l'Ile Chaland
Mme Anne DAVID ép. MEVELLEC - 36 ans - 74, rue de la Cassardière
Mr Maximilien RICHARD - 83 ans - 145, rue du Grignon
Mme Marie DURET Veuve FEBREAU - 91 ans - 92, rue de la Croix des Fosses

